

Guide de Lecture

La présente publication détaille les indicateurs de l'entrepreneuriat recueillis par le Programme d'indicateurs de l'entrepreneuriat OCDE-Eurostat (PIE). Lancé en 2006, ce programme élabore différentes mesures de l'entrepreneuriat et de ses déterminants selon un cadre conceptuel qui fait la distinction entre la manifestation de l'entrepreneuriat, les facteurs qui l'influencent et ses impacts sur l'économie. Une caractéristique de ce programme est qu'il ne fournit pas de mesure composite unique de l'entrepreneuriat global au sein d'une économie. Au contraire, il tient compte des multiples facettes de celui-ci et s'articule autour d'une suite d'**indicateurs de la performance entrepreneuriale** qui reflètent chacun un ou plusieurs de ces aspects. Le plus important est sans doute la prise en compte, dans ce programme, du fait que l'entrepreneuriat n'est pas seulement une question d'entreprises de création récente (*start-ups*) ou de nombre de travailleurs indépendants : les entrepreneurs et les forces entrepreneuriales peuvent se rencontrer dans de nombreuses entreprises existantes, et il est tout aussi important de comprendre le dynamisme que ces acteurs peuvent insuffler à l'économie que d'appréhender la dynamique des entreprises de création récente ou le travail indépendant.

Les indicateurs de la performance entrepreneuriale, calculés par les offices statistiques nationaux, sont présentés pour les pays suivants : Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Brésil, Canada, Chili, Colombie, Corée, Danemark, Espagne, Estonie, États-Unis, Fédération de Russie, Finlande, France, Hongrie, Israël, Italie, Japon, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Mexique, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Portugal, République slovaque, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovénie, Suède et Suisse.

Pour chacun de ces indicateurs, un petit texte explique ce qu'il mesure, comment il est défini et quel est son intérêt pratique. Des précisions sur la comparabilité de l'indicateur d'un pays à un autre sont également fournies.

Cette publication contient également des données sur le « capital-risque », facteur clé de l'entrepreneuriat, ainsi qu'une liste, disponible en annexe, d'**indicateurs de déterminants de l'entrepreneuriat** conjointement avec leurs sources.

Indicateurs

Les indicateurs du PIE n'ont pas tous le même degré de sophistication. Certains font depuis longtemps partie de collectes de données régulières, tandis que d'autres ne sont en place que dans un nombre restreint de pays et n'ont pas encore de définition harmonisée, les échanges et les travaux pour l'établir étant toujours en cours. Les indicateurs présentés dans ces pages reflètent cette diversité :

- A. Créations d'entreprises
- B. Faillites
- C. Travail indépendant
- D. Perspectives économiques et perspectives de créations d'emplois

- E. Entreprises par classe de taille
- F. Emploi par taille d'entreprise
- G. Valeur ajoutée par taille d'entreprise
- H. Chiffre d'affaires par taille d'entreprise
- I. Rémunération des salariés par taille d'entreprise
- J. Productivité de la main-d'œuvre par taille d'entreprise
- K. Taux de naissance des entreprises
- L. Taux de décès des entreprises
- M. Survie des entreprises
- N. Créations et destructions d'emplois dues aux naissances et décès d'entreprises
- O. Taux d'entreprises à forte croissance
- P. Concentration des échanges
- Q. Échanges par taille d'entreprise
- R. Proximité du marché
- S. Échanges par type de contrôle capitalistique des entreprises
- T. Travail indépendant : différences hommes-femmes
- U. Travail indépendant chez les jeunes
- V. Revenus du travail indépendant
- W. Attitude à l'égard de l'entrepreneuriat
- X. Investissements de capital-risque

Les indicateurs A et B proviennent de la *Base de données de l'OCDE concernant les indicateurs actualisés de l'entrepreneuriat*, dont les sources sont énoncées à l'annexe A. La source de l'indicateur C est la base de données des Principaux indicateurs économiques (PIE) de l'OCDE. Quant à l'indicateur D, il est tiré des résultats de l'enquête sur l'avenir des entreprises (*Future of business survey*), conçue par Facebook en collaboration avec la Direction des statistiques de l'OCDE et la Banque mondiale.

Pour les indicateurs E à O, la source est la *Base de données de l'OCDE sur les statistiques structurelles et démographiques des entreprises (SDBS)*. Les indicateurs E à J font référence aux statistiques structurelles sur les entreprises, tandis que les indicateurs L à P proviennent des statistiques démographiques des entreprises, généralement calculées à partir des répertoires d'entreprises. Les indicateurs P à S proviennent de la Base de données TEC (*statistiques du commerce en fonction des caractéristiques des entreprises*) de l'OCDE. Les données SDBS et TEC sont recueillies chaque année à l'aide de questionnaires harmonisés soumis aux offices statistiques nationaux.

Les indicateurs du travail indépendant proviennent des enquêtes sur la population active et des données de recensement (indicateurs T et U), ainsi que des enquêtes sur les revenus (indicateur V).

L'indicateur W est tiré de l'enquête sur l'avenir des entreprises (*Future of Business Survey*).

L'indicateur X provient de la *Base de données de l'OCDE sur le financement de l'entrepreneuriat*.

Ventilation par classe de taille

En règle générale, les indicateurs des statistiques structurelles sur les entreprises distinguent cinq classes de taille – en fonction du nombre de **personnes occupées** – en vertu

desquelles les données des pays et les variables peuvent la plupart du temps être regroupées comme suit : 1-9, 10-19, 20-49, 50-249, 250+. Toutefois, toutes les informations nationales ne correspondent pas parfaitement à cette taxinomie, et les disparités éventuelles sont indiquées dans chaque chapitre.

S'agissant des données démographiques sur les entreprises, la grande majorité des entreprises de création récente étant des microentreprises, la ventilation habituelle des données collectées est la suivante : 1-4, 5-9, 10+ **salariés**.

Pour les données du commerce par caractéristique d'entreprise (CCE), la ventilation par classe de taille est la suivante : 0-9, 10-49, 50-249, 250+ **salariés** ; par ailleurs, une classe intitulée « Indéterminé » contient des informations sur les échanges pour les entreprises dont la taille n'a pu être établie.

Dans cette publication, les microentreprises ont entre 1 et 9 salariés, les petites entreprises entre 10 et 49 salariés, les moyennes entreprises entre 50 et 249 salariés, et les grandes entreprises 250 salariés et plus. La catégorie des « petites et moyennes entreprises » (PME) correspond à la classe de taille 1-249 salariés. Sur les graphiques établis à partir de la base de données TEC, les PME ont une taille de 0-249 salariés.

Ventilation par activité

Les données sont présentées selon la Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique, révision 4 (CITI rév. 4). L'ensemble de l'activité du secteur marchand recouvre : les activités extractives (05-09), les activités de fabrication (10-33), la production d'électricité, de gaz, de vapeur et la climatisation (35), la distribution d'eau, le réseau d'assainissement, la gestion des déchets et les activités de remise en état (36-39), la construction (41-43) et les services (45-82). Les services regroupent : le commerce de gros et de détail et les réparations de véhicules automobiles et de motocycles (45-47), le transport et l'entreposage (49-53), les activités d'hébergement et de restauration (55-56), l'information et la communication (58-63), les activités financières et d'assurance (64-66), les activités immobilières (68), les activités professionnelles, scientifiques et techniques (69-75), ainsi que les activités de services administratifs et d'appui (77-82).

Concernant les statistiques structurelles des entreprises (chapitres 2 et 3), toute la section des activités financières et d'assurance (64-68) est exclue des services, sauf pour le Canada et la Corée ; concernant la démographie des entreprises (chapitres 4 et 5), les activités des sociétés de portefeuille (642) sont exclues des activités financières et d'assurance, sauf pour la Corée, les États-Unis, Israël et le Mexique.

Dans les chapitres 4 à 6, il est fait référence à l'agrégat Industrie, qui comprend les secteurs 05 à 39. Au chapitre 6, l'économie totale englobe tous les secteurs de la CITI rév. 4, de 01 to 99 (c'est-à-dire des activités agricoles aux activités des organisations extraterritoriales).

Pour certains pays, les données fournies par les offices statistiques nationaux suivent le système national de classification. Dans cette publication, ces données ont été converties au système de la CITI rév. 4 pour les pays suivants. Les données du Canada et du Mexique sont répertoriées selon le système de classification de l'industrie d'Amérique du Nord pour 2012, à deux chiffres ou plus. Concernant le Japon, les données structurelles de 2013 sur le nombre d'entreprises et le nombre de salariés proviennent de l'édition 2014 du recensement économique des entreprises (*2014 Economic Census for Business Frame*) et sont présentées selon la Classification industrielle standard japonaise rév. 13, à deux chiffres ou plus. Pour la Corée, les données structurelles 2006-14 sur le nombre d'entreprises et le nombre de salariés proviennent du recensement des établissements qui, de même que les données sur

la démographie des entreprises, sont compilées selon la Classification industrielle standard coréenne, à deux chiffres ou plus. Les États membres de l'Union européenne, la Norvège, la Suisse et la Turquie ont adopté quant à eux la nomenclature statistique des activités économiques dans la Communauté européenne (NACE) rév. 2, à trois chiffres ou plus.

Les données sur la démographie des entreprises des États-Unis et les données structurelles sur les entreprises de la Fédération de Russie sont compilées conformément à la CITI rév. 3.

Les données fournies par les offices statistiques nationaux des autres pays sont présentées au format de la CITI rév. 4.

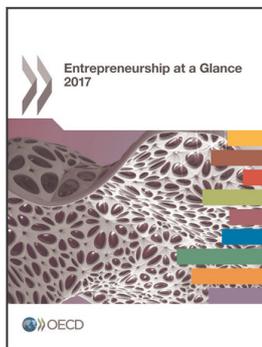
Codes pays

Les chiffres cités dans la présente publication utilisent les codes ISO (ISO3) des noms de pays, selon le tableau ci-dessous :

ARG	Argentine	LVA	Lettonie
AUS	Australie	LTU	Lituanie
AUT	Autriche	LUX	Luxembourg
BEL	Belgique	MEX	Mexique
BRA	Brésil	NLD	Pays-Bas
CAN	Canada	NZL	Nouvelle-Zélande
CHL	Chili	NOR	Norvège
COL	Colombie	PER	Peru
CZE	République tchèque	PRT	Portugal
DNK	Danemark	ROU	Roumanie
EST	Estonie	RUS	Fédération de Russie
FIN	Finlande	SVK	République slovaque
FRA	France	SVN	Slovénie
HUN	Hongrie	ESP	Espagne
DEU	Allemagne	ZAF	Afrique du Sud
IND	Inde	SWE	Suède
IDN	Indonésie	CHE	Suisse
ISR	Israël	TUR	Turquie
ITA	Italie	GBR	Royaume-Uni
JPN	Japon	USA	États-Unis
KOR	Corée	VNM	Viêt Nam

Cadre du PIE

Le PIE définit l'entrepreneuriat comme le phénomène associé à l'activité entrepreneuriale, action humaine consistant à entreprendre pour générer de la valeur en créant ou en développant des activités économiques grâce à la découverte et à l'exploitation de nouveaux produits, procédés ou marchés. En ce sens, l'entrepreneuriat est un phénomène qui se manifeste dans l'ensemble de l'économie sous de nombreuses formes différentes et produit de nombreux résultats eux aussi différents. Ces derniers ne sont pas toujours liés à la création de richesses financières et peuvent, par exemple, concerner l'amélioration de l'emploi, la lutte contre les inégalités ou la lutte contre les problèmes environnementaux. La mission du PIE consiste à permettre de mieux appréhender ces manifestations multiples de l'entrepreneuriat. Le fait étant établi qu'aucun indicateur ne peut à lui seul embrasser fidèlement l'entrepreneuriat, il a été élaboré un ensemble de mesures qui traduisent tel



Extrait de :
Entrepreneurship at a Glance 2017

Accéder à cette publication :
https://doi.org/10.1787/entrepreneur_aag-2017-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2018), « Guide de Lecture », dans *Entrepreneurship at a Glance 2017*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/entrepreneur_aag-2017-3-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.